

Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse SSGA

Communiqué aux médias

Gor-de-Brayes
150 ans d'histoire – des installations de sécurité neuves

La Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse a mené, en 2024 et 2025, divers travaux pour la sécurisation du Gor-de-Brayes, sur l'itinéraire principal dans les Gorges de l'Areuse. 150 ans après la création d'un sentier sur la corniche du Gor, elle met à disposition des randonneuses et randonneurs de nouvelles installations visant à augmenter leur sécurité et leur confort. Les 19 et 20 septembre 2025, ces installations seront inaugurées et l'ouverture du sentier commémorée.

19 septembre 2025 – Inauguration des installations

L'inauguration des installations se fera le vendredi 19 septembre 2025, à 17 heures, au niveau du Pont-des-Clées. *Cette manifestation n'est pas publique* ; autorités cantonales et communales, institutions donatrices du projet de sécurisation, partenaires de la Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse sont invités, tous comme les médias, à y participer.

Le programme prévoit l'inauguration officielle à 17 heures, puis la visite libre des nouvelles installations et enfin un apéro (annexe).

20 septembre 2025 – Action tout public

De 10 à 15 heures, la Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse accueillera les randonneuses et randonneurs de passage en aval du Pont-des-Clées, sur l'itinéraire principal dans les Gorges. Elle pourra donner des explications à ceux qui le désirent sur l'entretien des sentiers de randonnée dans la région des Gorges de l'Areuse, sur la signalisation des sentiers et la signification des divers panneaux ou encore sur les spécificités des lieux (Gelyella, par exemple). Il sera remis un petit encas (pain, fromage et pomme) à chaque personne.

Bôle et Cormondrèche, le 13 septembre 2025

Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse

Renseignements :
- Pierre Muhlemann, Président de la Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse
  pierre.muhlemann@gmail.com, 076 471 58 95

Compléments d'information – Projet de sécurisation du Gor-de-Brayes

Les infrastructures de sécurité dans le Gor-de-Brayes, entre le Pont-des-Clées et la Passerelle du Gor, ont été renouvelées grâce à des contributions de la République et Canton de Neuchâtel, de la Ville et Commune de Boudry et des institutions et entreprises suivantes : Loterie Romande, Banque Cantonale Neuchâteloise, La Mobilière et SuisseRando, Fondation du Casino de Neuchâtel, Marti Arc Jura SA, Jean Singer et Cie SA. Le coût du projet est très proche de CHF 300'000.-.

L'élément central du projet a été le remplacement sur une longueur de 380 mètres du garde-corps (rambarde) en bordure de falaise, haute en certains endroits de plus de 40 mètres. Le garde-corps existant n'avait pas la hauteur requise par la norme SIA n° 358, et il ne présentait pas un nombre suffisant d'éléments de protection horizontaux. Un rapport d'expertise de SuisseRando avait mis en exergue ces défauts.

Par ailleurs, un escalier a été posé vers l'extrémité Ouest du chantier, à proximité de la Passerelle du Gor. Cet escalier, fermé au grand public, facilitera l'accès des personnes en charge de l'entretien des sentiers, et évitera de longs portages d'outils, de matériaux et de matériel à dos d'homme ; il pourra également être utilisé pour les secours, voire pour l'entretien des forêts aux abords du sentier.

Les travaux pour le remplacement du garde-corps ont eu lieu entre mai et juillet 2024, les fondations de la deuxième volée d'escalier construites en mai 2025 et l'escalier posé en septembre 2025. Météo et disponibilité des entreprises ont dicté le rythme des diverses phases du chantier.

Compléments d'information –Gor-de-Brayes, 150 ans d'histoire

A quelques jours près, cette inauguration interviendra **150 ans après la création du sentier dans les Gorges de l'Areuse**.

En effet, à l'initiative de Fritz Berthoud, banquier, politicien, peintre ou encore historien, une association (« Comité de Colombier ») réunit des fonds, en 1874, pour la création d'un sentier entre le Pont-des-Clées (déjà existant à cette époque) et la Baume du Four, par une région alors « inexplorée » des Gorges de l'Areuse, le Gor-de-Brayes. Les travaux, soutenus financièrement par le chocolatier Philippe Suchard, se dérouleront jusqu'en 1875 et permettront le passage des voyageurs sur cette corniche. L'inauguration de ce sentier aura lieu le **26 septembre 1875** au Pré aux Clées. C'est à cet endroit que Philippe Suchard fera construire, en 1876, le chalet des Clées, la « Tempérance ». Les recettes de cet établissement, unies à celles de la fête d'inauguration, permettront de lancer des grands travaux dans toutes les Gorges de l'Areuse et la création du réseau de chemins de randonnée que la Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse entretient désormais, et ce depuis sa création en 1886. Cette Société résulte de la fusion de trois associations, dont le comité précité, confrontées à des difficultés financières quelques années après le décès d'un de leur plus fidèles contributeurs, Philippe Suchard.